



Section de la Somme du Syndicat National unifié
des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles – Force - Ouvrière

Amiens, le 26 mars 2020

Stéphane BREFORT
secrétaire départemental
(06 64 71 33 57)

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale
de la Somme
20 Bd d'Alsace Lorraine
80000 AMIENS

Objet : Enquêtes et demandes institutionnelles liées à l'enseignement à distance

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Depuis deux semaines, les enseignants du 1^{er} degré organisent un enseignement à distance imposé par la fermeture des écoles auprès des élèves dont ils ont la charge.

Après un temps d'adaptation à cette pratique inédite de l'exercice de leur mission d'enseignement, ils font face à cette situation particulière dans toute la mesure du possible, avec professionnalisme et sérieux et sans avoir nécessairement reçu une formation technique à minima pour cela.

Néanmoins de nombreux personnels nous alertent sur les demandes institutionnelles pour le moins surprenantes.

Ainsi les directeurs sont régulièrement sollicités par leur inspecteur ou inspectrice de circonscription pour répertorier le nombre d'élèves de chacune des classes de leur école qui rencontreraient des difficultés de liaison ou d'échanges dans le cadre de l'enseignement à distance. A leur tour, Ils sollicitent par conséquent les enseignants de leur école pour recueillir ces informations. Des fiches et des enquêtes à renvoyer à la circonscription ont été élaborées à cet effet.

Les personnels ne comprennent pas et n'acceptent pas que de telles demandes leur soient formulées de manière récurrente. Ils ont l'impression de faire l'objet d'une surveillance systématisée. Si des enseignants rencontraient des difficultés à correspondre avec des élèves ou leurs parents et qu'ils ne parvenaient pas à solutionner le problème, nul doute qu'ils prendraient l'initiative de solliciter leur hiérarchie au besoin. Un bilan répété et systématique n'est donc pas nécessaire. Les enseignants confinés et qui exercent déjà leurs fonctions dans une situation atypique doivent continuer à le faire le plus sereinement possible. Pour notre syndicat, ces demandes répétées doivent être interrompues.

De même, des directeurs d'école sont sollicités pour lister et comptabiliser les enfants des personnels soignants présents pour les journées du mercredi, du samedi et du dimanche alors que les élèves concernés sont alors sous la responsabilité des communes ou des com de com qui les accueillent en activités hors temps scolaire.

Le courrier en date du 25 mars 2020 ayant pour objet « conséquences du confinement » qui liste 3 niveaux « de tensions et de difficultés relationnelles au sein des familles » avec les réponses à apporter pour chacune des catégories a également suscité plusieurs réactions d'incompréhension.

Là encore, si des cas véritablement avérés de maltraitance étaient connus des enseignants, ils signaleraient bien évidemment la situation de mise en danger.

Pour les autres situations, les contacts par mail ou téléphoniques que les enseignants peuvent avoir avec leurs élèves ou leur famille qui portent sur des problématiques pédagogiques, peuvent difficilement servir de support pour connaître les éventuelles difficultés ou tensions relationnelles qui pourraient exister au sein des familles. Toute conclusion hâtive à partir d'éléments très partiels et aléatoires pourrait même être source d'erreurs qui dégraderaient immanquablement les relations entre les enseignants et les familles. Enfin, cette demande relève d'autres services publics et il n'appartient pas aux enseignants d'assurer une mission de médiateur pour régler les problèmes relationnels au sein des familles, même si celles-ci peuvent s'intensifier du fait du confinement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire départemental
Stéphane BREFORT



☰
SNUDI FO Somme
26, rue Frédéric Petit
80007 AMIENS

snudi.fo80@yahoo.fr

☎ 03 64 26 50 90

Union Départementale
Force Ouvrière
03 22 91 37 10
(du lundi au vendredi)

